



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Nomenclature et codage](#) > [CPAM](#) > [Codage des actes - CPAM](#)

---

Pour vous accompagner, la *CPS* met à votre disposition les informations nécessaires pour la CPAM.

La Codification Polynésienne des actes médicaux (CPAM) mise en ?uvre le 1er avril 2014 (par arrêté n° 45 *CM* du 18 janvier 2012 modifié) a été mise à jour le 24 août 2018 (arrêté n°1141 *CM* du 02 juillet 2018 publiée au JOPF le 25 juillet 2018).

Par arrêté n°476 *CM* du 29 mars 2019 publiée au JOPF le 05 avril 2019 , la CPAM est modifiée.

Les évolutions portent principalement :

- sur l'entrée en vigueur de la CPAM pour les sages-femmes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 et pour les chirurgiens-dentistes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- sur les actes de dépistage de cancers gynécologiques (JKHD001 et QEQK004) qui sont pris en charge par l'assurance maladie à 70% et ce, à compter du lundi 8 avril 2019 ; les honoraires de l'acte JKHD001 sont cumulables à taux plein avec ceux de la consultation médicale.



1. Consultez les [principes généraux de la CPAM](#), avec des conseils pratiques pour bien remplir votre feuille de soins.
2. Téléchargez la [liste des codes actes CPAM sous format Excel](#).
3. Retrouvez les listes des actes les plus fréquents de votre spécialité médicale au format PDF.
4. Accédez directement à la [CPAM en ligne](#).

Pour toute demande d'informations complémentaires sur la CPAM, veuillez contacter le service du contrôle médical de la *CPS* :

- en écrivant à l'adresse e-mail suivante [medecinconseil@cps.pf](mailto:medecinconseil@cps.pf)
- en téléphonant au 40 41 68 20 ou 40 41 68 21  
du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 h 30  
le vendredi de 7 h30 h à 14 h 30

\* Consultez l'ensemble des fichiers constituant cette mise à jour (arrêté et son annexe) sur le lien vers le site de lexpol :  
[Consultation sur lexpol](#)

## Fichiers à télécharger

Fichier attaché	Taille
 <a href="#">Arrêté n°476 CM du 29 mars 2019</a>	427.78 Ko
 <a href="#">Arrêté n°867 CM du 6 juin 2019 modifiant la date en vigueur</a>	305.45 Ko

---

**URL source (modified on 20/06/2019 - 12:20):** <http://www.cps.pf/espace-professionnel-de-sante/medecin/exercer-au-quotidien/codification-polynesienne-des-actes-medicaux-cpam>